



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19021883

Déposé / Reçu le

31 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0648 800 435

Dénomination

(en entier) : BERLIN FABRIK

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Louise 149 Boîte 24 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination associé actif - Transfert du siège sociale

La séance s'est ouverte à 10h00 sous la présidence de, Monsieur Théodore Zagaz actuel gérant de la société BERLIN FABRIK SPRL

Première résolution :

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la nomination de Chatzis Ntenis en tant qu'associé actif et ce au 17 janvier 2019.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité de transférer le siège social de la société vers Place de la Chapelle 17 à 1000 Bruxelles et ce à partir de ce jour.

Les ordres du jour étant épuisés, la séance est levée à 10h30, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Fait à Bruxelles, le 17 janvier 2019.

Monsieur Théodore Zagaz
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).